

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

ARRIVÉE DE L'OURAGAN SANDY AU QUÉBEC LE BAC CONSEILLE LES ASSURÉS

Montréal, le 29 octobre 2012 — Le Bureau d'assurance du Canada tient à informer la population des mesures à prendre pour l'arrivée au Québec de l'ouragan Sandy. De forts vents et une grande quantité de précipitations sont attendus dans certaines régions, notamment celles du sud du Québec, le corridor Québec-Montréal, Charlevoix, l'Estrie et la Beauce.

« Les ouragans peuvent causer d'importants dégâts lors de leur passage. Il est primordial de veiller à votre sécurité ainsi qu'à celle de vos proches et de prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger vos biens » a rappelé Line Crevier, responsable des affaires techniques au BAC.

Les dommages causés par les vents violents sont couverts par la majorité des contrats d'assurances habitation. En ce qui concerne l'infiltration d'eau, le débordement ou le refoulement des égouts, ces dommages sont couverts par des protections supplémentaires (avenants) au contrat d'assurance habitation.

Le BAC encourage fortement la population touchée à observer ces quelques conseils :

- Retirez tous les biens de valeur du sous-sol;
- Assurez-vous que vos gouttières évacuent l'eau loin de la maison;
- Attachez les meubles d'extérieur et le BBQ;
- Assurez-vous que l'eau ne s'accumule pas près des fenêtres;
- Évitez de prendre la route.

Par ailleurs, les dommages causés aux véhicules sont également couverts en vertu du contrat d'assurance automobile dans la mesure où les assurés ont opté pour la protection « *Tous risques* » ou « *Accident sans collision ni versement* ».

Pour tout autre renseignement, nous invitons la population à contacter notre Centre d'information sur les assurances, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Les assurés peuvent ainsi obtenir des réponses à toutes leurs questions en composant le 514 288-4321 ou sans frais le 1 877 288-4321 ou en visitant le site Web www.infoassurance.ca.

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances ou lors d'un sinistre.

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Tél. : 514-288-1563 poste 232
Cell.: 514-953-0828